

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

ITTEVILLEMAG

N° 9

JANVIER - FÉVRIER 2022



Bonne année



MAIRIE D'ITTEVILLE - www.itteville.fr
103 rue Saint-Germain - 01 64 93 77 00
Lundi, mercredi, jeudi : 9h00-12h30 et 15h00-17h30
Mardi, vendredi : 9h00-12h30 Samedi : 8h30-12h00



commune
d'Itteville



Villeditteville



DE NOMBREUSES ENSEIGNES
À VOTRE SERVICE

leDRIVE
Inter**marché**

Intermarché****
LOCATION



ITTEVILLE
RD 31
Tél. : 01 64 57 46 05

Intermarché****
SUPER

**HORAIRES
D'OUVERTURE**
Du lundi au samedi :
9h00 à 20h00
sans interruption
Fermé le dimanche



TRAVAUX PUBLICS DE SOISY

Ensemble, réalisons vos projets



Aménagements urbains,
Équipements collectifs,
Travaux routiers & particuliers,
Équipements industriels & logistiques



Z.A du Chênet - 6 Rue de la Montagne de Maisse
91490 MILLY LA FORET
Tél. 01 64 98 03 83 - Fax : 01 64 98 44 10
www.tpsoisy.fr - Email : tpsoisy@tpsoisy.fr

DESTAS & CREIB



**MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ**

Tél. : 01 64 93 06 97
www.destas-et-creib.fr

64 Av. de la Gare
Domaine de l'Épine
91760 ITTEVILLE

E-mail : destas.et.creib@wanadoo.fr

ÉDITO

L'HEURE DU BILAN

C'est assis dans une marquise au velours élimé dans le salon de ma mère que j'ai basculé en 2022. Un instant suspendu, hors du temps et de l'agitation du quotidien, qui m'a donné l'occasion de faire le point sur cette première année et demie de mandat. Mais prenons quelques instants pour revenir ensemble sur la succession des événements.

Deux jours à peine après mon entrée en fonction, j'ai été convoqué par le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de Versailles (en charge d'accompagner la commune sur sa gestion des Ressources Humaines) et la Trésorerie Publique (en charge du contrôle de nos comptes) en raison de suspicion de détournements de fonds et malversations diverses de l'ancienne équipe municipale !

Malgré la « violence » de cette prise de fonction, je ne mesurais pas encore l'étendue des dégâts :

Des heures supplémentaires accumulées depuis des années sans observer les obligations légales en la matière, allant même jusqu'à découvrir des heures réalisées par un agent décédé...

- Une gestion des marchés publics catastrophique dont nous vous laissons imaginer les probables dérives
- Une gestion des finances qui nous place aujourd'hui dans la difficulté de réaliser des projets d'investissement pourtant essentiels en raison du niveau important de la dette
- Une organisation des services reposant sur « le fait du roi » et non sur la bonne allocation des compétences et de ressources vers les objectifs du mandat

Nous nous attelons à régler les problèmes organisationnels mais ces derniers se cumulent avec des dossiers beaucoup plus lourds dont le traitement juridicité et administratif prennent du temps.

Il y a bien sûr l'affaire du camping. Souvenez-vous que, soutenue financièrement par ses amis de la CCVE et du SIARCE, la municipalité sortante a entrepris, pour un montant de 800 000 € et en pleine pandémie, des travaux sur qui vont pourrir l'environnement et nos relations avec les intercommunalités pendant des années encore. Rappelons que ces travaux, qui ont dénaturés le site dans des proportions inimaginables, n'ont jamais fait l'objet d'aucune réception officielle par la majorité actuelle ! Ces 800 000 euros engagés doivent être honorés dans les règles afin que ce site devenu impraticable soit enfin rendu aux Ittevillois.

Mais, visiblement, ce n'est pas encore assez pour amener les amis de l'ancienne municipalité à faire profil bas ! Récemment, nous avons opté pour un arrêt de l'exploitation minière Vermilion. C'est ainsi que la seule pose de 200 mètres linéaires de conduites avait fait l'objet d'une dépense de 360 000€ pour chauffer des logements dont la construction a été annulée par le tribunal administratif. Comble de la logique et de l'efficacité dont ils se font les portes paroles zélés, l'opposition n'a rien trouvé de mieux que d'envoyer un courrier à la préfecture pour « dénoncer l'abandon par la commune de ce projet de réseau de chaleur ! ».

Ainsi, en plus des dépenses injustifiées et des affaires judiciaires, il aurait fallu continuer à investir VOTRE l'argent pour chauffer des logements qui ne verront jamais le jour !

Reste qu'il est maintenant grand temps d'aller de l'avant et de construire le village dont nous VOUS rêvez ! Un village, ouvert, inclusif où il fait bon vivre ! Un village de la solidarité, du développement personnel et de l'épanouissement de nos générations futures !

J'ai la volonté de gagner en qualité durant cette mandature mais jamais seul ! Cela se fera dans le temps, avec le concours de nos équipes d'agents municipaux engagés au quotidien et des élus qui ont chacun leur rôle à jouer.

Cette politique, rigoureuse, respectueuse de la réglementation, nécessite des efforts et du temps, mais c'est celle pour laquelle vous m'avez élu et elle nous a déjà permis d'économiser plus de 400 000 euros.

Dans cet esprit, 2022 sera l'année du renouveau à l'image de notre jeunesse, dynamique, ambitieuses et volontaire !

Nous engagerons des projets structurants et lancerons la révision générale du Plan Local d'Urbanisme qui sera l'occasion de construire ensemble, par la concertation, notre Village de demain et d'après-demain.

L'année 2022 sera ainsi celle de la restauration de l'image de notre commune vis-à-vis de nos partenaires institutionnels afin de construire ensemble cette année : environ 300 000€ pour l'aménagement des Fauvettes, l'acquisition des étangs du Saussay et la réhabilitation énergétique de Brassens.

L'immobilisme n'est pas dans la nature de notre commune. Elle est imaginative, armée de courage et de volonté. Elle est prête pour le lancement des projets pour lesquels vous avez voté.

François Parolini

VIE LOCALE

ETAT CIVIL



Téo, Rémi, Frédéric ARCHAMBEAU

Bienvenue à...

*Je m'appelle Téo, je suis né à Itteville le 14 Octobre 2021 à 8h35 dans la chambre de Maman et Papa !
Merci à Nicolas, David et Jonathan de la Caserne des Pompiers de Cerny qui m'ont permis de voir le jour.
Toute la Famille va très bien grâce à eux et aux Médecins du SAMU de Corbeil qui ont pris le relais, Merci à eux aussi !*

Tiago, Patrick, Antonio TICHIT né le 7 novembre 2021
Morgane, Suzanne, Camille VALADY née le 10 novembre 2021
Adèle GARCIA VICENCIO OVERGOOR née le 20 novembre 2021
Luna SAINT-RUF née le 27 novembre 2021
Rose, Sandrine, Denise MERLET née le 29 novembre 2021
Candice, Dominique, Claudine CHATEAU née le 30 novembre 2021
Livio, Steven, Julien LAGOUTTE né le 2 décembre 2021

Ils nous ont quittés...

Jérémy, Aurélien SALVA - 3 novembre 2021
Jean Paul, Gustave COISNON - 12 novembre 2021
Josiane, Estelle COHEN - 5 décembre 2021
Daniel, Marie, Henri BOUCLEY - 12 décembre 2021
Jean, Joseph, Edouard GUELLER - 16 décembre 2021

Ils se sont dit OUI..

Bruno DOS SANTOS & Virginie RAYNAUD NATOLI,
le samedi 27 novembre 2021.

INFOS PRATIQUES

Mairie

103 rue Saint Germain - 91760 Itteville
01 64 93 77 00
contact@mairie-itteville.fr
Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h30 et 15h-17h30
Mardi, vendredi : 9h-12h30
Samedi : 8h30-12h

Police municipale

8 Rue Jean Giono - 91760 Itteville
01 64 93 71 77 ou composer le 17
police-municipale@mairie-itteville.fr
Lundi au vendredi: 9h-12h0 et 13h30-17h30
Samedi : 8h-12h

Services techniques

8 Rue Jean Giono - 91760 Itteville
01 64 93 71 71
dst@mairie-itteville.fr
Lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h
Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-16h30

Bibliothèque

Rue George Sand - 91760 Itteville
01 64 93 72 93
bibliotheque@mairie-itteville.fr
Mardi, vendredi : 14h-17h15
Mercredi : 9h30-17h45
Samedi : 9h-12h45

Service culturel

1 rue des grives - 91760 Itteville
01 64 85 09 27
culture@mairie-itteville.fr
Jeudi et vendredi : 9h30-12h et 14h30 à 17h

Service associatif

1 rue des grives - 91760 Itteville
01 64 93 77 04
associations@mairie-itteville.fr
Jeudi et vendredi : 9h30-12h et 14h30 à 17h
Sur rdv les lundis et mardis

Service urbanisme

103 rue Saint Germain - 91760 Itteville
01 64 93 77 06
urbanisme@mairie-itteville.fr
Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h30 et 15h-17h30
Mardi, vendredi : 9h00-12h30
Samedi : 8h30-12h00

Service scolaire

103 rue Saint Germain - 91760 Itteville
01 64 93 77 17
scolaire@mairie-itteville.fr
Lundi, mercredi : 9h-12h30 et 15h-17h30

Itteville MAG

Directeur de publication : François Parolini, Maire
Maquette, mise en page : Lucie Duval Caron
Imprimeur : ID IMPRIM - La Ferté-Alais - 0164576138
Imprimerie labellisée
Tirage 3 000 exemplaires sur papier respectant une
gestion durable des forêts.

VIE LOCALE

LA MUNICIPALITÉ RECRUTE



La municipalité recrute, pour la crèche familiale, une assistante maternelle agréée pour 3 enfants, domiciliée sur Itteville.

Contactez le : 01 64 93 06 86

La municipalité recrute pour la crèche familiale un médecin.

Poste permanent à temps non complet
En moyenne 9 heures/ mois
De 9h00 à 12h00 ou de 16h00 à 19h00
Consultations médicales en soirée

Contactez le : 01 64 93 06 86

ERRATUM LETTRE DU MAIRE

Dans la dernière lettre du Maire de janvier 2022, une erreur s'est glissée :

- En effet, en dernière page de la lettre du Maire, le montant est erroné puisqu'il est inscrit 200 000 euros.
- Il fallait lire : La transition énergétique ne passe pas par la destruction de l'environnement, du patrimoine. La concession Vermilion rapporte **20 000 euros** à la commune. Une goutte d'eau dans notre budget de près de 14 millions. Même pas de quoi acheter une voiture électrique...

Nous prions les lecteurs de bien vouloir nous excuser pour cette erreur.



PERMANENCES DU MAIRE

François Parolini et les élus d'Itteville vous donnent rendez-vous le samedi en Mairie, de 9h00 à 12h00.

N'hésitez-pas à prendre RDV en écrivant à : mairie@mairie-itteville.fr

URGENCES MÉDICALES

SAMU 15

POMPIERS 18

MAISON MÉDICALE CHEVANNES 0825 56 91 91

CENTRE HOSPITALIER SUD FRANCILIEN 40 AVENUE SERGE DASSAULT 01 61 69 61 69

VIE LOCALE

MARCHÉ D'ITTEVILLE

Déjà 9 mois d'existence et vous êtes nombreux à déambuler, découvrir, soutenir et partager ce rendez-vous hebdomadaire !

Merci à vous !

Merci aux commerçants pour leur bonne humeur, leurs étals garnis et leurs services telle que la commande en amont pour sublimer nos menus de fêtes de fin d'année !

Malgré un contexte sanitaire difficile et outre sa mise en place en mai 2021, nous sommes attentifs à maintenir ce rendez-vous avec des commerçants de qualité qui offrent des produits saisonniers et gourmands, tout en visant dynamisme et prospérité !

De nouveaux commerçants seront bientôt présents afin d'élargir le choix de nos prestations. Des animations vous seront régulièrement proposées (afin de dynamiser ce rendez-vous hebdomadaire).

Nous envisageons la mise en place d'une navette afin de permettre aux personnes âgées ou non véhiculées de pouvoir profiter de ce service de proximité. Les places étant limitées, si vous souhaitez en bénéficier, veuillez transmettre votre demande auprès de l'accueil de la Mairie au 01 64 93 77 00. Si à l'issue de ce sondage le nombre de personnes intéressées est suffisant, nous vous transmettrons les modalités de mise en place de la navette prochainement.

Rendez-vous donc le dimanche et n'oubliez pas « à vos paniers » !



DE NOUVEAUX CONTENEURS À VERRE



La commune vient de s'équiper de trois nouveaux conteneurs de recyclage du verre grâce au travail efficace de ses conseillers municipaux !

Ils ont été implantés aux Fauvettes, porte de Bouray et sur le parking Autrive en complément de celui qui existe déjà mais qui est régulièrement saturé.

Nous avons demandé à la CCVE d'équiper la commune de 10 conteneurs.

Nous sommes à six. Nous espérons en avoir bientôt la totalité des conteneurs afin de permettre aux Ittevillois de toujours mieux recycler leurs déchets.

VIE LOCALE

CÉRÉMONIE DE REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL

Samedi 20 novembre matin, le Maire, François Parolini, accompagné de plusieurs élus du conseil municipal, a présidé la traditionnelle cérémonie de remise des médailles du travail.

Cette cérémonie se tenait en Mairie, dans la salle du conseil Municipal en petit comité cette année, situation sanitaire oblige.

Ont été décernées :

- 13 médailles argent (pour 20 ans de carrière),
- 12 médailles de vermeil (pour 30 ans de carrière),
- 7 médailles d'or (pour 35 ans de carrière)
- 9 médailles grand or (qui honore 40 ans de carrière)

Toutes nos félicitations à tous les récipiendaires !



TRIBUNES LIBRES

Groupe de la Majorité

Bonne année 2022

En 2021, nos engagements ont été tenus : démocratie participative, amélioration du cadre de vie, corrections des irrégularités de nos prédécesseurs, gestion budgétaire fine...

Nous avons été transparents et sincères. Nous ne travaillons que dans l'intérêt des ittevillois.

Les commissions marché public régularisent des contrats gérés depuis des années sans souci des procédures d'appels d'offre. Le marché des assurances de la ville par exemple permet une économie de 100 000€ !

Les mensonges de l'opposition et le déni de leur gestion calamiteuse n'y changeront rien. Nous continuerons. Nous irons encore plus loin avec vous car c'est ensemble que nous dessinerons Itteville de demain.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année.

Ensemble pour Itteville

Nouvelle année

Après un dernier conseil municipal calamiteux, nous avons vu une majorité municipale divisée et paralysée : rien n'est fait, rien n'avance.

En ce début 2022, des vidéos indignes sont postées par le maire.

Un Maire est une autorité déconcentrée de l'État, il a des DEVOIRS.

Comment peut-il jeter les dossiers du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) dont il doit être le garant ?

Cela signifie-t-il qu'il ne respectera pas la loi ?

Ne faut-il pas réfléchir ensemble à l'avenir de notre village, plutôt que de se le voir imposer par le préfet ? Nous, nous serons toujours présents pour y travailler, dans l'intérêt des Ittevillois.

Ensemble-pour-itteville@orange.fr - 06 08 88 85 27

VIE COMMUNALE

ACQUISITION D'UN ÉTANG



La France est un pays riche de sa biodiversité.

Patrimoine commun et capital pour l'avenir, cette nature doit être protégée, car la nature nous protège.

C'est la nature qui nous nourrit grâce à l'agriculture et nous fournit en eau potable, c'est de la nature que nous tirons notre énergie et les matériaux essentiels pour nous loger et pour notre économie.

Les écosystèmes sont également des alliés incontournables de la lutte contre les dérèglements climatiques.

Pour toutes ces raisons, il est urgent d'agir au cœur de nos politiques publiques, dans nos territoires, avec l'ensemble des acteurs.

À mesure que les villes grandissent et que la demande de terres augmente, les zones humides reculent, se dégradent, sont comblées et finalement font place aux constructions.

Or, si nous les laissons intactes ou si nous les restaurons, les zones humides urbaines contribuent à rendre les villes agréables à vivre.

Les zones humides atténuent les effets des inondations, reconsti-

tuent les réserves d'eau potable, filtrent les résidus et améliorent la qualité de l'eau et de l'air.

La commune d'Itteville a fait l'acquisition d'un nouvel étang grâce à une subvention

de l'Agence de l'eau qui prend à sa charge près de 80% du coût de cette acquisition.

Une victoire pour la préservation de la biodiversité de notre ville.

VIE COMMUNALE

SÉCURITÉ À VÉLO : QUELQUES RAPPELS ESSENTIELS



Le cycliste, comme l'automobiliste, doit appliquer les règles du code de la route qui garantissent sa sécurité et celle des autres usagers.

Pour rouler sans se mettre en danger, le cycliste doit impérativement disposer d'un vélo en bon état, bien équipé, et surtout connaître et appliquer les règles élémentaires de déplacement, en ville et hors agglomération, de jour, comme de nuit.

Les équipements obligatoires :

- Deux freins, avant et arrière.
- Un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge (la nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante).
- Un avertisseur sonore.
- Des catadioptres (dispositifs

rétroréfléchissants) : de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche à l'avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales.

- Le port d'un gilet rétroréfléchissant certifié est obligatoire hors agglomération pour tout cycliste (et son passager) circulant la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante.
- PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE POUR LES MOINS DE 12 ANS

POUR RAPPEL :

INFRACTION AMENDE FORFAITAIRE

- Défaut d'éclairage 11 €
- Changement de direction sans avertissement préalable 35 €
- Circuler à plus de 2 de front sur la chaussée 35 €

- Avoir un passager sur son vélo (sans siège fixé au véhicule) 35 €
- Remorquage 35 €
- Dépassement de la vitesse maximale autorisée* 35 €
- Non-respect de l'arrêt au feu orange 35 €
- Défaut de freinage 68 €
- Circuler sur le trottoir en agglomération 135 €
- Tenir en main son téléphone ou porter des écouteurs 135€
- Rouler en sens interdit 135 €
- Non-respect de l'arrêt au feu rouge 135 €
- Non-respect de l'arrêt à un stop 135 €
- Remonter les files par la droite 135 €
- Circulation sous l'emprise de l'alcool (entre 0,2 et 0,4 mg/l d'air expiré) 135 €
- Vitesse inadaptée au regard des circonstances* 135 €
- Dépassement sans avertissement préalable 135 €
- Non-respect de la priorité de passage à l'égard des piétons 135 €

**La différence entre dépassement de la vitesse (35 €) et vitesse inadaptée au regard des circonstances (135 €) est que dans le second cas, le cycliste peut respecter la limitation de vitesse mais ignorer volontairement un risque : croisement de piétons, virages, etc.*

URBANISME

CHAUFFAGE : QUELQUES CONSEILS DE SAISON

Comment choisir mon mode de chauffage ?

Le choix influera sur le confort de votre logement. Dans la phase de conception, envisagez de prendre conseil auprès des organismes compétents comme l'Ademe ou les conseillers info énergie.

Je dois changer mon chauffage, comment le financer ?

Cela fait partie de l'amélioration de l'habitat.

Trois types d'aides existent :

- le crédit d'impôt
- l'éco-prime
- l'éco-prêt à taux 0
- les aides de l'anah
- la TVA.

Mon logement est mal chauffé l'hiver et ma facture de gaz, électricité, fioul... est très élevée que faire ?

Etes-vous bien isolé ?

- Répartir la source de chaleur : un radiateur dans chaque pièce (au moins 2 pour plus de 20m2).

- Vérifier la puissance du radiateur/dimension de la pièce.

- Vous pouvez contacter l'Ademe ou Engie pour une simulation de coûts en fonction de l'énergie utilisée.

- L'installation est elle adaptée ?

Diagnostic de l'installation : nombre de radiateurs, dimensionnement des radiateurs et emplacement.

A qui faire appel pour installer mon chauffage ?

Le site Qualibat donne les références de professionnels RGE (reconnu garant de l'environnement). Vous pouvez faire appel à un plombier-chauffagiste qui prépare, organise et réalise les travaux de modification, de maintenance, et de dépannage des installations.

Ses principales activités :

- Contrôler l'état des installations, diagnostiquer les pannes et effectuer les réparations.

- Installer les matériels.

- Se former sur l'évolution des techniques du domaine.

- Appliquer les règles de sécurité sur le chantier.

Pour les installation chauffage au gaz:
L'appellation PG Professionnel Gaz (appellation unique depuis 2007) atteste des qualifications des professionnels du gaz en matière d'installations domestiques. Elle représente un gage de qualité et



de sécurité pour les clients qui peuvent ainsi cibler, identifier les artisans ou les entreprises les plus compétentes pour réaliser des installations de gaz à leur domicile, tout en respectant les normes en vigueur.

NOS CONSEILS :

Avant tout achat pensez que le choix du mode de chauffage fait partie intégrante de votre projet de construction. Choisir un chauffage adapté à son logement vous permettra de faire des économies d'énergie.

Attention au chauffage d'appoint.

Il s'agit d'appareils mobiles fonctionnant à l'électricité : bain d'huile, radiateur soufflant...

Il est très gourmand en énergie, il n'est donc à utiliser que ponctuellement.

MARCHÉS PUBLICS

SUBVENTIONS UNE RESSOURCE ESSENTIELLE POUR NOS PROJETS



Notre ville a hérité d'un passif budgétaire complexe marqué notamment par un niveau d'endettement très élevé (10 M€ de capital restant dû de la dette au 31/12/2021 dont la dette du budget RCU (Référentiel Client Unique) liquidé).

Ainsi, et conformément aux choix de l'équipe municipale, il n'est pas envisagé d'utiliser le recours à la fiscalité locale pour accroître nos capacités de financement.

En conséquence, il est absolument nécessaire d'adosser le maximum de nos projets d'investissement à l'obtention d'une subvention.

Pour ce faire, nous poursuivons nos efforts afin de

mobiliser nos services pour construire les dossiers auprès de l'ensemble des partenaires financeurs : Etat, Région, Département, CCVE, etc.

En 2021, le montant des subventions d'investissement perçues s'élève, dans l'attente de la clôture budgétaire définitive, à 208 654 € dont une subvention de la Région Ile de France portant sur le remplacement de l'éclairage public.

Une présentation détaillée vous sera faite lors de la présentation du Budget 2022.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Demander une subvention implique aussi quelques contraintes et donc une anticipation importante dans la conduite de nos projets structurants : Attestation de non-démarrage des travaux au moment de la demande (ou autorisation dérogatoire), taux maximum de financement ne pouvant pas dépasser 80% du coût du projet toutes subventions confondues.

En outre, cela fera l'objet des futurs arbitrages pour la mise à jour du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI), une subvention ne peut être inscrite au Budget que lorsqu'elle est officiellement notifiée, délais que nous ne maîtrisons absolument pas.

SOCIAL

LE CCAS

DISTRIBUTION DES COLIS

Près de 580 personnes de plus de 70 ans ont pu bénéficier du colis de fin d'année offert par le CCAS.

La grande majorité s'est déplacée au gymnase CERDAN le 11 décembre et a pu échanger avec les membres du CCAS et élus.

D'autres, ne pouvant se déplacer ont été livrés à domicile par les élus dans la semaine qui suivait.

Des moments et attentions particulièrement appréciés dans cette période sanitaire compliquée.



DON DU SANG MOBILISONS-NOUS !

DON DE SANG

Collecte sur RDV
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

ITTEVILLE

le vendredi 04 février
de 15:30 à 19:30

GYMNASSE MARCEL CERDAN
ROUTE DU BOUCHET

Don de sang possible avant et après l'injection de vaccin contre la COVID-19 sans délai d'ajournement. Se munir d'une pièce d'identité. Il est recommandé de ne pas être à jeun.

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE

dondesang.efs.sante.fr | 0 800 100 900

EN 1 HEURE, VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !

1 HEURE, c'est le temps qu'il faut pour un don de sang !

3, c'est le nombre de VIES SAUVÉES avec 1 don de sang.

- ✓ Pour se présenter à un don de sang, il faut :
 - Être âgé(e) de 18 à 70 ans (et 65 ans pour les dons de plasma/plaquettes)
 - Peser au moins 50 kg (et au moins 55 kg pour les dons de plasma/plaquettes)
 - Être muni(e) d'une pièce d'identité ou de sa carte de donneur
 - Respecter un délai minimum de 8 semaines entre 2 dons de sang
 - Rester à jeun(e) avec vous :
 - la confirmation de votre RDV envoyée par Email et/ou SMS
 - l'attestation de déplacement obligatoire au motif de « assistance aux personnes vulnérables » ou d'une déclaration sur l'honneur indiquant « aller donner mon sang » si les consignes gouvernementales en vigueur l'exigent (pendant le créneau horaire du couvre-feu / en confinement)
- ✓ Par précaution, vous ne pouvez pas donner votre sang si :
 - Vous avez bénéficié d'une transfusion sanguine ou d'un don d'organe
 - Vous avez séjourné au Royaume-Uni, plus d'un an cumulé, entre 1980 et 1996
 - Vous avez consommé de la drogue par voie intraveineuse
- ✓ Dans certaines situations, vous devez attendre avant de pouvoir donner votre sang :
 - 1 jour après un soin dentaire (carré) ou un détartrage
 - 7 jours après la fin d'un traitement par antibiotiques, une extraction dentaire ou une pose de couronne
 - 14 jours après l'arrêt des symptômes d'un épisode infectieux
 - 4 mois après un piercing, un tatouage
 - 4 mois après une intervention chirurgicale avec hospitalisation de plus de 24h
 - 4 mois après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (maladie) et/autres parasites comme le miasme de Chagas (sauf pour le don de plasma)
 - 6 mois après l'accouchement et pas pendant la grossesse

N'oubliez pas : avant de prendre RDV et de vous déplacer, vérifiez votre éligibilité au don de sang ! Faites le test en ligne : dondesang.efs.sante.fr, rubrique « Puis-je donner ? » ou Appli Don de sang Attention, les résultats du test ne remplacent pas l'entretien préalable au don

Les réserves de sang, affaiblies par la crise sanitaire, sont trop basses, l'EFS lance un appel à la mobilisation.

Qui peut donner son sang ?

En règle générale, pour donner son sang, il faut :

- être majeur et avoir entre 18 et 70 ans ;
- être en bonne santé et peser au minimum 50 kg.

Le pass sanitaire n'est pas nécessaire pour donner son sang.

Les Français peuvent se rendre en collecte sauf s'ils ont été testé positifs à la Covid-19.

SOCIAL

AIDE À LA MOBILITÉ : CARTE TAXI



Elle est délivrée par le Conseil départemental aux personnes résidant en Essonne depuis plus d'un an et entrant dans l'une des catégories suivantes :

Personnes âgées de 65 ans ou plus avec un impôt sur le revenu inférieur au seuil de recouvrement (61€) avant crédit d'impôt.

Personnes handicapées âgées de plus de 20 ans :

- bénéficiant ou ayant bénéficié de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)
- bénéficiant de l'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées) ou ASV (Allocation Supplémentaire Vieillesse)

Anciens combattants et assimilés de 60 ans ou plus : titulaires d'une carte de l'Office National des Anciens Combattants – ONAC (anciens combattants, veuves de guerre, orphelins de guerre) ou pupilles de la nation ou veuves d'anciens combattants.

ATELIER ÉQUILIBRE ET MOUVEMENTS

En partenariat avec le PRIF (Prévention Retraite Ile de France) et l'association APA de géant, le CCAS propose tous les jeudis de 9h30 à 10h30 du 24 février 2022 au 12 mai 2022 l'atelier équilibre en mouvement.

L'objectif est de prévenir les risques de chutes chez les personnes de plus de 60 ans et de permettre aux participants d'acquérir les bons réflexes par le biais d'exercices ludiques et simples et des conseils pratiques.

La réunion de présentation aura lieu 17 février 2022 9h30 dans la salle du Conseil de la Mairie. Renseignement et inscription au CCAS 01 64 93 77 02.

• Atelier l'Équilibre en mouvement

Si j'étais venu, j'aurais pas chu !

Découvrez les ateliers du Prif - www.Prif.fr

BIEN VIEILLIR

Assurance Retraite

SÉCURITÉ SOCIALE RETRAITÉS

PRIF

Les partenaires institutionnels du Prif, avec le soutien de la Conférence départementale des Bénévoles

ARS CCAS Fricantec 7L

ADIL - MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'HABITAT

Le CCAS renouvelle sa participation au fonctionnement de l'Association départementale d'information sur le Logement de l'Essonne (ADIL91)

N'hésitez pas à les contacter :

Maison Départementale de l'Habitat

*1, boulevard de l'Ecoute s'il pleut
91003 Evry-Courcouronnes cedex
Tél : 01 60 77 21 22 et courriel :
contact[at]adil91.com*

Le conseil proposé par l'ADIL91 est gratuit.

Il s'adresse à tous les particuliers qu'ils soient locataires, propriétaires ou candidats à l'accession à la propriété et porte sur les aspects juridiques, financiers et fiscaux ayant trait au logement : relations entre locataires et bailleurs, financement de l'accession à la propriété, de l'amélioration, construction du logement ou achat sur plans, fonctionnement de la copropriété, urbanisme, recherche des logements à louer ou à acheter (filières, procédures, intermédiaires).....

TRAVAUX ET ENTRETIEN

MODERNISATION DES SERVICES TECHNIQUES : UN OUTIL DE SUIVI AU SERVICE DE L'EFFICACITÉ

Depuis 2020, la municipalité a engagé une démarche volontariste de modernisation de ses outils informatiques (matériels informatiques, logiciels métiers, outils de pilotage) afin de rattraper le retard accumulé depuis des années sur ses infrastructures (matériel et sécurité de son système d'information), mais surtout pour optimiser les actions de l'administration.

Fin 2021, nos services techniques se sont dotés d'un nouvel outil de suivi des demandes d'interventions.

Ce nouveau logiciel a été mis en place afin de renforcer la planification interne, d'optimiser la préparation des travaux et surtout de faciliter le retour d'informations auprès des administrés qui nous font remonter chaque jour des besoins (souvent en matière de voirie/espaces verts).

Dorénavant, toutes les demandes d'interventions (bâtimENTS, voirie, espaces verts, manifestations...) sont centralisées et répertoriées au sein d'une seule et même base de données permettant ainsi de tracer les demandes, d'en faire

un suivi opérationnel et d'envisager une date de réalisation selon la complexité de l'intervention. Début janvier, les services techniques recensaient déjà 150 demandes dont plus de 82% étaient soldées.

Outre la gestion quotidienne du travail des agents, cet outil permet de répertorier tout le patrimoine communal et la nature des différentes interventions.

Il va notamment permettre d'identifier et d'affiner les futurs travaux à réaliser et faire ressortir les besoins humains en fonction des tâches et des secteurs d'activité.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les interventions des services techniques ne sont pas toujours réalisées en interne par nos agents.

En effet, nous disposons d'un panel d'interventions possibles en fonction des différentes situations rencontrées et de nos capacités à les résoudre.

En matière de voirie, d'éclairage public, d'espaces vert la ville dispose de trois marchés publics permettant de faire appel à des entreprises plus compétentes et/ou disponibles.

Bien qu'ils puissent parfois paraître un peu long, nos délais d'intervention, sont aussi soumis aux aléas d'approvisionnement en matière première qui ont considérablement augmenté depuis six mois !

Pour vos besoins, nous vous conseillons de passer par l'adresse mail : dst@mairie-itteville.fr de la ville afin que toutes les demandes soient centralisées.

TRAVAUX ET ENTRETIEN

DÉTECTEURS DE CO² DANS LES ÉCOLES

Il est de plus en plus clair que la transmission de la COVID-19 se fait principalement par voie aérienne, à l'intérieur.

Surveiller la concentration du CO₂ dans l'air permet d'estimer la proportion d'air expiré dans un espace, et donc de calibrer l'aération, pour limiter le risque.

Le temps d'exposition est un élément clé : le risque dans un même espace ne sera pas le même si on y passe quelques minutes ou quelques heures.

L'objectif idéal en période de pandémie de virus respiratoire, est de maintenir la concentration de CO₂ dans les espaces intérieurs au-dessous de 700 ppm (parties par million).

Le détecteur de CO₂ reste une manière rapide et fiable d'estimer si un espace est bien ventilé, ce qui limite le risque.

Il permet d'estimer ce qui est invisible : le danger dans l'air que nous respirons.

Un détecteur de dioxyde de carbone sert à mesurer et à renseigner sur la teneur en CO₂ de l'air ambiant.

L'affichage du taux de CO₂ permet une visualisation et une interprétation idéale pour les écoles.

C'est pourquoi la municipalité a décidé d'acquérir 55 détecteurs de CO₂ qui seront répartis dans tous les établissements accueillant des enfants.

Le modèle choisi est prévu pour une pose libre sur table. Il permet une évaluation simple et rapide du climat ambiant.

L'affichage du taux de CO₂ par smileys colorés permet une visualisation ainsi qu'une interprétation ludique et pédagogique idéale pour les écoles.

L'acquisition du matériel s'élève à 6 650€ avec une participation de l'état estimée à seulement 1 370€.



PETITE ENFANCE

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Le mardi 30 novembre au matin les enfants de la crèche familiale et du Relais assistantes maternelles ont eu le plaisir d'assister au spectacle de fin d'année « Gribouille, Noël et Ses Amis » !

Beaucoup de sourires pour un moment de joie très apprécié par les touts petits !



Au Relais des Assistantes Maternelles, les enfants ont pu décorer le lieu d'accueil grâce à une activité de peinture leur permettant d'imaginer leur rencontre avec le Père-Noël.



PETITE ENFANCE

LES MODES DE GARDE DES JEUNES ENFANTS

La commune propose aux Ittevillois plusieurs modes de garde de jeunes enfants, une structure d'accueil familial (SAF) et un relais petite enfance (RPE).

Leurs fonctionnements sont bien différents mais leurs objectifs restent les mêmes : permettre le bon développement des enfants et un mode de garde rassurant pour les parents.

Dans les deux structures ce sont des assistantes maternelles qui gardent les enfants à leur domicile.

La commune emploie en CDI 8 assistantes maternelles au SAF pour accueillir 22 enfants, les assistantes maternelles du RPE sont employées par les parents.

Quelle que soit la formule choisie, des activités et des accompagnements sont proposés plusieurs fois par semaine au sein de la structure que les deux entités se partagent.

Chaque assistante maternelle bénéficie d'un agrément délivré par la Protection Maternelle et Infantile qu'elle obtient après plusieurs jours de formations.

Sans agence d'intérim, il est très difficile de remplacer les assistantes maternelles.

En temps normal, assurer la continuité de service est déjà



compliqué, mais en période COVID cela devient une gageure !

Nous comprenons le désarroi des familles et nous avons à cœur d'offrir des solutions d'accueil à chaque fois que cela est possible en répartissant les enfants chez les assistantes maternelles disponibles

En revanche, indépendamment de la situation difficile liée à la COVID, nous sommes conscients des besoins et envisageons d'étudier et d'initier des projets privés/et ou publics, à moyen et long terme, qui améliorent l'accueil des petits

Sont envisagés :

- l'implantation d'une micro-crèche pouvant accueillir 10 berceaux

- l'ouverture d'une maison regroupant 3 assistantes maternelles qui s'occuperaient de 9 enfants
- un multi accueil municipal au sein du SAF actuel avec des horaires et des jours d'occupation plus souples que ceux qui sont proposés aujourd'hui afin de répondre au besoin de souplesse des familles .

Toutefois, sortir une structure nécessite un budget d'investissement à consolider, ainsi que l'acquisition de locaux.

Les délais d'une telle réalisation sont donc longs, mais soyez assurés de nos efforts pour que ce projet voie le jour avant la fin du mandat.

ENFANCE JEUNESSE

UN NOUVEAU PRESTATAIRE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Comme nous l'avions annoncé, le marché restauration scolaire a été relancé en fin d'année 2021.

Un nouveau prestataire a été désigné, la société CONVIVIO approvisionne nos cantines depuis le 3 janvier 2022.



Le choix a été fait de passer de 5 à 4 composantes soit en « supprimant » l'entrée soit en remplaçant l'ensemble « fromage + dessert » par un dessert lacté.

Le principe est donc de proposer moins de plats afin de permettre aux enfants de manger mieux.

Attention, l'objectif n'est pas de faire des économies, car l'argent de la composante supprimée est entièrement réinvesti dans la qualité d'un autre élément (Bio, AOC, local...).

Ainsi, la formule d'un repas à 4 composantes privilégie la qualité à la quantité ; toutefois les enfants ont suffisamment à manger car les quantités - appelées 'grammages' - sont prévues et imposées en fonction des besoins des enfants.



Une rigueur toute particulière prévoit le maintien de tous les apports nutritionnels recommandés lors des repas à 4 composantes.

De plus, un repas à 5 composantes n'augmente pas la quantité consommée par l'élève mais augmenterait plutôt le gaspillage alimentaire, alors que **le fait d'avoir une composante de meilleure qualité permet de mieux consommer le repas et donc de diminuer le gaspillage.**

Il vaut mieux un repas à 4 composantes bien consommé qu'un repas à 5 composantes partiel-

lement grignoté, d'autant que la qualité des produits est améliorée et l'apport nutritionnel est identique.

Les experts en diététique-nutrition de Convivio garantissent chaque jour la diversité et l'équilibre alimentaire.

Grâce à l'utilisation de circuits courts, ils sélectionnent rigoureusement les produits et proposent une alimentation de qualité, empreinte d'authenticité.

Bonne rentrée et bon appétit à nos jeunes Ittevillois !

ENFANCE JEUNESSE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2022-2023

Votre enfant est né en 2019 ?

Vous devez l'inscrire dès à présent à l'école maternelle pour la rentrée 2022-2023.

Seuls les enfants ayant atteint 3 ans au 31/12/2022 pourront faire leur rentrée en petite section de maternelle en septembre 2022.

Il n'y a pas d'inscription pour le passage en élémentaire : vous recevrez au printemps un courrier vous indiquant l'affectation de votre enfant et les démarches à effectuer auprès de la future école.

L'inscription concerne également les nouveaux arrivants à Itteville !

Vous pouvez télécharger les documents à compléter (dossier d'inscription scolaire et dossier de calcul du quotient) sur le site de la ville :

www.itteville.fr, rubrique « EDUCATION/NOS ECOLES » ou directement sur votre portail famille, pour ceux qui ont déjà un enfant scolarisé sur la commune.

Les documents sont également à votre disposition à l'accueil de votre mairie.



CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Les P'tits Dej' du CMJ !

Comme chaque année, nos jeunes élus ont soutenu le téléthon, en organisant dimanche 5 décembre les traditionnels « P'tits déj' du CMJ », rejoints cette année par le service jeunesse :

Les enfants avaient rendez-vous tôt ce dimanche matin, afin de préparer les plateaux servant aux livraisons, faire chauffer les boissons, et vérifier une dernière fois les adresses de la tournée...

Puis à 8h, ce fut l'heure du départ. Les équipes de livraison ont quadrillé notre commune pendant une bonne partie de la

matinée. En effet, cette année, nos élus avaient un total de 210 petits déjeuners à livrer !

Bravo à ces derniers, à tous les participants et aux bénévoles, cette action a permis de reverser 627 euros au Téléthon.

A ajouter aux 456 euros récoltés par le service enfance / jeunesse grâce à la vente des tickets de

tombola et des activités des enfants au cours du marché de Noël, une belle somme au total.

Pour la suite, le Conseil Municipal Jeunes soutiendra courant janvier / février les restaurants du cœur, en organisant une grande collecte de denrées alimentaires au sein des écoles ittevilloises.



ENFANCE JEUNESSE

À L'ÉCOLE JACQUES PRÉVERT

Vendredi 3 décembre 2021, l'association 2AEJP de l'école Jacques Prévert a pu organiser son traditionnel marché de Noël.

Les enfants et leurs parents ont pu déambuler parmi les stands d'objets fabriqués par les élèves en classe et déguster des crêpes et/ou un chocolat chaud.

Merci aux enfants, aux bénévoles et à l'association 2AEJP qui recréent du lien social intergénérationnel.



Le jeudi 21 octobre, La course du muscle en partenariat avec le Comité de Jumelage d'Itteville et l'AFMTéléthon a eu lieu à l'école Jacques Prévert.

Les élèves ont fait preuve de courage, une fois encore, pour soutenir cette cause qui leur tient à cœur depuis plusieurs années.

Afin de récolter de l'argent pour

le Téléthon, un système de parrainage était proposé.

Chaque élève devait trouver un ou plusieurs parrains qui acceptaient de donner quelques euros ou centimes d'euros par tours courus par l'élève.

Un immense merci aux élèves pour leur participation exceptionnelle, aux nombreux parents et

bénévoles qui nous ont aidés tout au long de la matinée.

Ce fut un réel plaisir tant au niveau des élèves que des organisateurs.

L'équipe enseignante de l'école Jacques Prévert.

ENFANCE JEUNESSE

UN ANIMATEUR, QU'EST-CE QUE C'EST ?



Animer : du latin animare, de anima, souffle vital.

Définition : Donner à quelque chose la vie ou l'apparence de la vie / Inspirer quelqu'un, le pousser à agir.

Un animateur, c'est celui qui, de bon matin, vous accueille à l'école avec le sourire, et reconforte votre enfant qui ne voulait pas se lever.

C'est celui qui, pendant le temps de restauration, prend le temps d'expliquer avec calme et pour la trentième fois de l'année qu'en fait les petits pois sont aussi comestibles, et non pas seulement des projectiles destinés à attaquer la table d'à côté.

C'est enfin celui qui, une fois le dernier enfant parti de l'accueil périscolaire, a parfois un « coup de blues », car les journées sont longues et fatigantes. Alors il s'endort avec le doute d'être bien à sa place, d'avoir fait les bons choix professionnels...

Puis le lendemain, en retrouvant vos enfants, tout s'éclaire : quel bonheur de les voir grandir, apprendre, s'épanouir à nos côtés, quel bonheur d'être animateur !

Petite précision, l'accueil des enfants le matin, le midi, le soir, les mercredis et les vacances se nomme un "accueil de loisirs", périscolaire ou extrascolaire pour les vacances.

Nous ne sommes pas gardiens, mais animateurs, le terme "garderie" est donc pour nous très réducteur.

Derrière chaque activité, chaque jeu proposé se cachent des objectifs pédagogiques : par exemple, apprendre à vivre ensemble, travailler la motricité, la confiance en soi, apprendre une discipline artistique ou sportive...

Pas à pas, nous accompagnons chaque enfant à devenir les citoyens de demain.

Et au-delà de ces objectifs, nous travaillons aussi toute l'année à créer du lien social entre les habitants ittevillois des différents quartiers et écoles, par exemple en organisant une grande chorale de Noël, une "Color Run" ou une fête de l'enfance.

Malgré les contraintes liées au COVID qui complexifient leur travail au quotidien, nos 26 animateurs donnent le meilleur d'eux-mêmes pour permettre aux enfants d'oublier cette période anxiogène.

Pour certains ce métier d'animateur n'est qu'une parenthèse dans leur vie professionnelle. Pour d'autres c'est une passion et ils se consacreront à ce beau métier malgré les contraintes diverses.

L'ensemble des animateurs du service enfance et jeunesse vous souhaite une bonne année 2022 !

ASSOCIATIONS

FNACA

Commémoration du 103^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Le Comité FNACA d'Itteville était présent, comme chaque année devant le monument aux morts, accompagné de très nombreux Ittevillois.

Le cortège est parti de la cour de la mairie avec en tête les porte-drapeaux, puis les pompiers et les jeunes sapeurs-pompiers de la caserne de Ballancourt-Itteville, les enfants du Conseil Municipal jeunes, accompagnés de Monsieur Laurens, avec leurs écharpes remises le matin même en Mairie. Les membres du Conseil Municipal entourant M. François Parolini, maire de la commune, les anciens combattants, les habitants du village, ainsi que le capitaine Pibernat, responsable des pompiers.

Au monument aux morts, M. Daniel André, trésorier du comité FNACA d'Itteville, était maître de la cérémonie en l'absence de M Roger Pastre, Président du comité, ce dernier étant hospitalisé.

Le nom de chacun des 51 habitants d'Itteville morts pour la France au cours de cette guerre a été lu par 2 élèves du collège Robert Doisneau en la présence de Mme Mary, principale de ce collège, qui leur ont rendu hommage en les citant.

Le message de l'UFAC a été lu par M Raymond Dardelet, membre du bureau du comité FNACA, celui de Mme Darrieusecq a été lu par Mme Delplanque, conseillère municipale.

La gerbe 39-45 a été déposée par 2 jeunes membres du CMJ.

La gerbe de la FNACA a été déposée par MM Jaqui Travers et Jean Desvalois, membres du comité.

La gerbe de la Municipalité a été déposée par M le Maire.

Après la minute de silence, les enfants ont entamé la Marseillaise, reprise en chœur par l'assistance.

La cérémonie terminée, tous les participants se sont retrouvés à la Mairie, où un apéritif était offert par la municipalité.

Ce fut une belle cérémonie émouvante en l'honneur de tous ces jeunes qui ont fait don de leur vie pour une France libre.

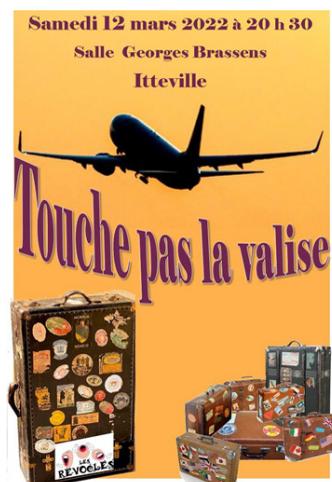
M Roger Pastre remercie tous les présents à cette cérémonie.

LES RÉVOCLÉS

Des départs...
Des arrivées...
Des gens perdus... Des gens pressés...
Et au milieu ... une valise !!!

Venez déambuler dans notre aéroport le 12 mars 2022.

Embarquement salle Georges Brassens, 20h30 avec les Révoclés.



ATELIER D'ART D'ITTEVILLE

Depuis la reprise des cours, 3 stages se sont déroulés le samedi après-midi :



- Initiation au pastel sec
- Etude de la perspective
- Etude de la couleur

D'autres stages vont avoir lieu tout au long de l'année :

- Etude du portrait
- Modèle vivant, homme, femme
- Initiation à l'aquarelle

- Initiation à la peinture à l'huile
- Fusain
- Aquarelle (réalisation)
- Peinture au couteau
- Pastel gras - aquarelle

(Et d'autres stages en fonction de la demande)

Pendant les stages, le matériel est fourni

Une sortie a eu lieu le dimanche 28 novembre : après la visite du marché d'Art à Montparnasse, la sortie s'est poursuivie par la visite de l'exposition des frères MOROZOV à la fondation Louis VUITTON.

Pour tous renseignements concernant les stages ou les cours, vous pouvez me contacter :
Mme Sylvie Chiarotto / Tél : 06 52 70 16 99
Email : sylvie.chiarotto@gmail.com

ASSOCIATIONS / CINÉMA

COMITÉ DE JUMELAGE

2021, le 17^{ème} TELETHON consécutif à Itteville et le 35^{ème} national.
Notre devise « l'élan du cœur et des jambes pour Eux » reste toujours d'actualité !!!



Le Comité de Jumelage est l'organisateur officiel de la collecte Téléthon à Itteville, avec le soutien de la Mairie. Cette année a été difficile dans le contexte sanitaire actuel mais vous avez répondu présents. Merci à Vous !!!

Notre manifestation a débuté le 21 octobre avec la Course du Muscle de l'école J. Prévert. L'école P. Bert a réalisé la sienne le jour de l'inauguration de la manifestation à la salle Cerdan. Un week-end durant lequel toutes les animations ont pu se dérouler à l'exception du concert reporté par Loni Warner et de la randonnée nocturne (météo dangereuse pour la marche). Nous avons clôturé cette 17^{ème} manifestation le 16 décembre avec la Course du Muscle de l'école J. Jaurès. Merci aux équipes enseignantes, élèves et parents de leur participation.

Le Comité était aussi présent au Marché de Noël, toujours au profit du Téléthon pour notre stand.

Intermarché Itteville est notre partenaire majeur comme tous les ans en effectuant un don conséquent et en mettant à notre disposition des ingrédients. Bravo au C.M.J. pour les P'tits déjs à domicile. Cette année, une nouveauté a connu un franc succès : Le Menu Créole.

Merci également aux associations qui nous accompagnent et oeuvrent pour la tombola (la liste est affichée en mairie et les gagnants ont tous reçu leurs lots) et les dons qu'elles apportent ! Nous avons atteint et même dépassé notre objectif de franchir le cap des 200.000 euros collectés depuis 2005. Nous communiquerons le montant exact de 2021 dans le prochain numéro.

Le poids du Panier Garni d'Intermarché est de 5,437 kg.

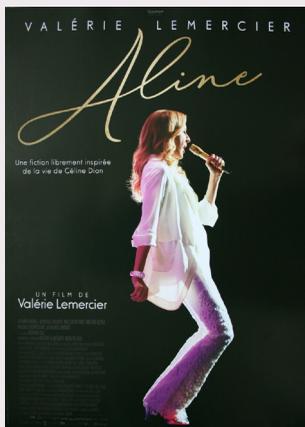
Prenez soin de vous et bonne année en respectant les gestes barrières !!

CINÉMA DE FÉVRIER / MARS ESPACE BRASSENS

En partenariat avec Cinessonne.

Adultes 5€ / - 12 ans 4€

Semaine de la déportation



1 février - 19h30



15 mars - 19h30



2 février - 10h00



16 mars - 10h00



2 février - 14h30



16 mars - 14h30

CULTURE & LOISIRS

RETOUR SUR LES FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Nous avons eu le plaisir d'accueillir les Christmas Ladies pour ouvrir la cérémonie des illuminations du vendredi 10 décembre, un grand merci à tous les enfants et animateurs qui nous ont offert une jolie chorale et une séance de batucada.

Le soir même, l'église a eu le plaisir d'accueillir les Melody Gospel pour un sublime concert de Noël.

Merci à tous pour cette belle ambiance. Puis ce sont plus de 2300 per-

sonnes qui se sont retrouvées sur le marché de Noël. Un grand merci à tous les exposants, aux lutins et au Père Noël qui nous ont fait l'honneur d'être présents tout le week-end !

Nos commerçants du marché du dimanche ont également été à la hauteur ce dimanche pour vous satisfaire. Ils ont pris les commandes de Noël et ont également proposé des dégustations.

Merci à eux pour leur implication. Nos anciens ont également pu bé-

néficier de la remise de leur colis de Noël par le CCAS.

Un moment d'échange et de partage toujours très attendu. Ce week-end de festivités s'est achevé par le magnifique concert Noël a Broadway de l'espace Brassens.

Merci à tous pour ces beaux moments de partage et de festivités !



CULTURE & LOISIRS

HIVERNALES 2022 BALLET BAR HIP HOP

SAMEDI 12 JANVIER 2022 20h30
à l'espace Brassens

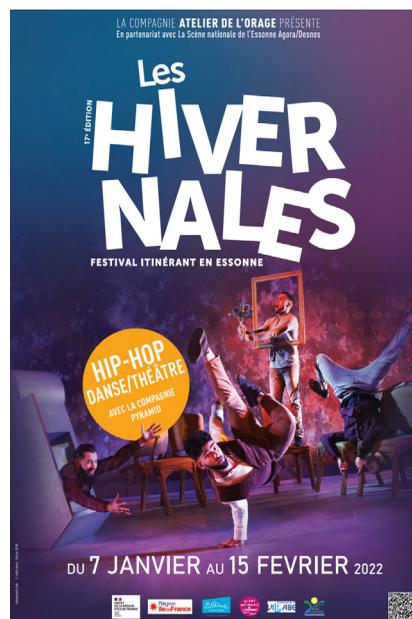
« public » dès 7 ans

Dans un décor de bar nous rappelant l'univers d'un club de jazz new-yorkais, cinq virtuoses du hip-hop s'interrogent, à travers leurs corps, sur leur rapport à la musique.

Autour d'un vieux phonographe poussiéreux et grésillant, danses, acrobaties et mimes s'enchaînent, mélangeant savamment humour et dérision, force et légèreté, douceur et brutalité. « Une heure de pur bonheur menée tambour battant ! »

Tarifs 8€ moins de 18 ans et 10€ adultes

Réservations : Culture@mairie-itteville.fr



EXPOSITION MICHEL LE GOARANT

Ville d'Itteville
Le service culturel d'Itteville présente

EXPOSITION MICHEL LE GOARANT

DU 1 AU 27 FÉVRIER 2022
Aux horaires d'ouverture du service culturel
ESPACE GEORGES BRASSENS
Pour plus d'informations, culture@mairie-itteville.fr

www.itteville.fr | commune d'itteville | villeditteville | MAIRIEITTEVILLE

Du 1^{er} au 27 février 2022 à l'espace Brassens

Dans cet environnement Naturel, nous vous proposons une exposition sur le thème des oiseaux sauvages.

Les photos ont été faites en milieu naturel. Elles ont été réalisées en différents pays du monde.

Informations :
culture@mairie-itteville.fr

PLAIDOIRIES RICHARD BERRY

VENDREDI 18 FÉVRIER 2022
20h30 à l'espace Brassens

JEAN-MARC DUMONTET PRÉSENTE

RICHARD BERRY PLAIDOIRIES

“ JE VOUS DEMANDE L'IMPOSSIBLE ”

D'après les grandes plaidoiries des ténors du barreau de Paris, de Pierre Aron
Texte écrit aux éditions Marenne

MISE EN SCÈNE
ERIC THÉOBALD

AVEC EN SCÈNE
DOROTHÉE BRÉRIE
JULIE NOYAT
JOHAN CHABAL ET JULIE NOYAT
JOHAN CHABAL
SÉBASTIEN GALAVAN
MATHIAS DELFAU

Initialement prévu en février puis en juin, Plaidoiries avec Richard Berry sera à Itteville le 18 février 2022 à l'espace Brassens.

Incarnant les grandes figures du barreau, Richard Berry vous fait revivre ces grands procès qui révèlent des faits de société majeurs ayant marqué l'histoire judiciaire de ces quarante dernières années.

- Avec Richard Berry
- Mise en scène : Eric Théobald
- D'après Les grandes plaidoiries des ténors du barreau de Matthieu Aron

Tarifs 30€ ittevillois et 35€ extérieurs
Demi tarif -18 ans et étudiants

Réservations :
culture@mairie-itteville.fr

BIBLIOTHÈQUE

MOMENT CONVIVAL



Le prix des P'tits loups est né en 2008 pour donner le goût de lire et d'éveiller le sens critique des jeunes essonnien.

Tous les ans, les enfants de 7 à 10 ans sont invités à élire leur

album préféré !

Les 8 albums sont disponibles à la bibliothèque, vous pourrez les lire sur place et voter pour votre album préféré, une urne est à votre disposition pour y déposer votre bulletin.

Nous serons en partenariat avec les écoles primaires, qui clôtureront le vote !



La bibliothèque d'Itteville a proposé un atelier de Noël à la bibliothèque le samedi 18 décembre très apprécié de tous.



Les Ittevilais ainsi que les assistantes maternelles ont pu participer à un raconte-tapis proposé par la bibliothèque le vendredi 3 décembre et animé par la conteuse Anik Incerti de la compagnie ECOUTANIK.

NOTRE SÉLECTION DU MOIS

La bibliothèque vous propose de découvrir une sélection de livres pour jeunes et adultes

«**Toutes les familles de mon village**» - *Ophélie Celier*
jeunesse

Le nouvel album Petit Kiwi engagé parfait pour la rentrée scolaire !

Aria, une petite fille joyeuse, nous offre une visite guidée attendrissante des maisons qui composent son village et des familles qui y vivent.



«**Sois belle et bats-toi**»
Tom Easton - Dès 13 ans

Voilà une fille qui boxe les clichés ! L'histoire : Fleur, 16 ans, ne prend pas grand-chose au sérieux. Lorsqu'elle débarque dans le club de boxe du coin, c'est un peu pour rire (et par défi). Mais taper dans un sac, c'est étrangement

satisfaisant.

«**A sign of affection, tome 1** » *Suu Morishita*
Manga

Yuki est une étudiante qui, comme beaucoup d'autres, construit son quotidien autour de ses amis, des réseaux sociaux et de ce qu'elle aime. Mais quand un jour, dans le train, elle croise un jeune homme qui voyage à travers le monde, son univers va être chamboulé : ce dernier, bien que trilingue, ne connaît pas la langue des signes.



VU SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



FACEBOOK : AIMEZ, COMMENTEZ, PARTAGEZ !

villeditville
Commune d'Itteville

Voir les statistiques [Booster la publication](#)

Aimé par nestennitville et 26 autres personnes

villeditville Aujourd'hui c'est la journée contre le harcèlement scolaire.

Le concours commence aujourd'hui, mardi 4 janvier, et se termine le samedi 22 janvier. Le grand gagnant sera invité à récupérer son panier sur le Marché le 23 janvier au matin !

Bonne chance à tous !!!

CONCOURS PHOTOS

· INSOLITE. DRÔLE. CRAQUANT ·

Partagez les photos de vos petits compagnons et tentez de gagner un panier garni (composé de produits de nos commerçants du marché du dimanche)

38 171 commentaires 36 p

villeditville
Commune d'Itteville

Voir les statistiques [Booster la publication](#)

Aimé par cif_agence_du_gatinais et 38 autres personnes

villeditville 🌱🍀🍁🎄🌿

Repenser les cours de récréation : le projet Cours oasis validé sur la commune!

YOUTUBE

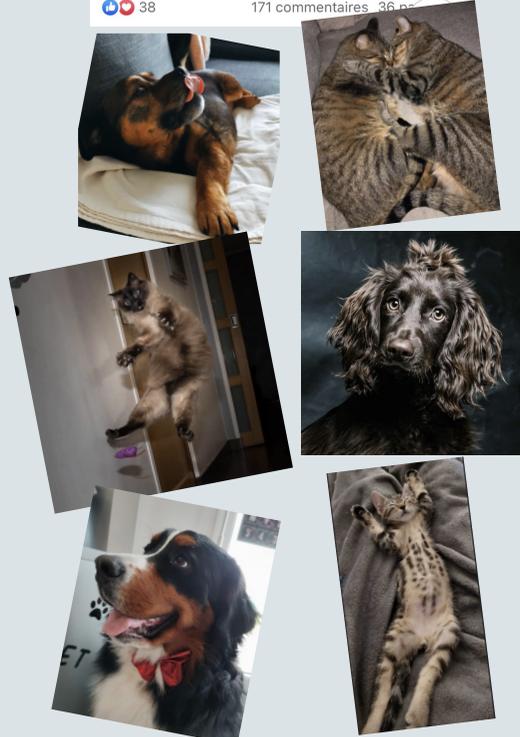
N'hésitez pas à vous abonner à notre nouvelle chaîne Youtube «MAIRIE ITTEVILLE» sur laquelle vous retrouverez les vidéos des différents services de la ville !

Ville d'itteville

Une chaîne YOUTUBE pour notre ville

MAIRIE ITTEVILLE

www.itteville.fr



villeditville
Commune d'Itteville

Voir les statistiques [Booster la publication](#)

Aimé par cif_agence_du_gatinais et 23 autres personnes

villeditville Le père Noël est sur le marché de Noël d'Itteville aujourd'hui ! Plus de 50 exposants, n'hésitez pas à venir nous voir !

PARTAGEONS



Cabillaud au court-bouillon

INGRÉDIENT (pour 4 personnes)

4 dos de cabillaud sans peau

2,5 litres d'eau

4 c. à soupe de vinaigre blanc

1 bouillon cube de légumes

1 poireau, 1 carotte, 1 bouquet garni

1 c. à soupe d'huile d'olive

sel, poivre mignonette

PRÉPARATION DE LA RECETTE

Préparez le court-bouillon. Épluchez la carotte et le poireau (en gardant un peu de vert). Nettoyez les légumes puis coupez-les en petits morceaux.

Faites chauffer l'huile d'olive dans un grand faitout à feu vif. Faites suer les carottes et le poireau pendant quelques minutes. Salez et poivez selon votre goût.

Faites fondre le cube de bouillon émiétté pendant quelques secondes puis recouvrez avec l'eau et le vinaigre. Ajoutez le bouquet garni.

Portez à ébullition puis baissez le feu à feu moyen. Plongez les dos de cabillaud.

Laissez cuire environ 8 min à partir du moment où le bouillon est à frémissement. Surveillez qu'il ne bouillonne pas trop fortement.

Servez chaud avec des légumes, du riz ou des pommes de terre à la vapeur.

ZOOM SUR...

Nos producteurs

Le poissonnier de notre marché du dimanche vous propose un large choix de poissons, coquillages et crustacés !



Vous souhaitez publier une publicité dans le Mag' d'Itteville ?
Contactez la société EMS au 06 98 75 52 00